

TERRES ARDENNAISES

Revue d'histoire et de géographie locales.



L'Homme et la Forêt

N°8 - SEPTEMBRE 1984

Trimestriel - Prix : 25 F

Sommaire

TERRES ARDENNAISES

Revue trimestrielle de
la Fédération des Oeuvres
Laiques des Ardennes
Quai Mialaret - B.P. 71
08002 Charleville-Mézières
Cedex



Directeur de la publication :
Jacky TURQUIN

Secrétaire du comité
de rédaction :
Jacques LAMBERT



Comité de rédaction :

Didier BIGORGNE
Pascal CHAGOT
Jean CLERC
Simon COCU
Patrice GIELEN
Gérard GIULIANO
Jacques LAMBERT
Franck LOUIS
Michel MAHY
Jean-Pierre PENISSON
Elisabeth PIRE
Michel TAMINE
Jacky TURQUIN

Abonnement :
80 F pour 4 numéros

F.O.L. - C.C.P.
1962 74 S Châlons



C.P.P.A.P. n° 65054
Dépôt légal : 3^e trimestre 1984

Les forêts ardennaises hier et aujourd'hui Patrice GIELEN	page 2
Le hêtre en Champagne Guy FÉQUANT	page 9
1976 - L'Ardenne brûle Patrice GIELEN	page 13
L'essartage dans l'Ardenne forestière Didier BIGORGNE	page 15
Le charbon de bois dans la forêt d'Ardenne entre les deux guerres Jean-Pierre PENISSON	page 23
Les bucherons à la hutte Pierre BLONDEAU	page 30
Au bois - Tayeu - Webeu, de la virée au lagni ... Jean CLERC	page 32
Victor Droguest, figure légendaire de la forêt d'Ardenne Gérard GIULIANO	page 35
Le flottage du bois sur la Semois Léon MARQUET	page 39
Deux artisanats en voie de disparition Gilles DEROUCHE	page 43
Toponymie de Gespunsart Le vocabulaire du défrichement Michel TAMINE	page 45
Feux des buires, carnaval Jacques LAMBERT	page 55
Le dimanche des «brandons» en Wallonie «Au grand feu les soirées au feu» Pierre BAYARD	page 63
Feux de la St Jean Jacques LAMBERT	page 67
Planter les «mais» Jacques LAMBERT	page 68

PLANTER LES «MAIS»

Pour résumer en une phrase bien trop courte la coutume très ancienne de planter des maïs, on pourrait écrire : «Dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, les jeunes gens allaient couper dans les bois des arbres ou des branches d'arbres qu'ils mettaient devant la porte des jeunes filles». Phrase cependant trop pauvre car elle ne dit mot de la richesse de cette tradition : langage des espèces utilisées, endroits différents où sont placés branches et arbres.

Quant à l'origine de cette coutume, il est impossible de la situer avec certitude ; cependant deux textes historiques attestent de la présence des «maïs» dans les Ardennes au cours du Moyen-Âge. Le premier cité par le tome 9 de la Nouvelle Revue de Champagne rappelle le conflit terminé en 1299 entre les habitants de Chaumont-Porcien et les religieux de l'abbaye de Saint Berthaud. Les premiers, «bourgeois et toutes les personnes de la dite quemunauté de la dite vile de Chaumont disoient, affreuoient et maintenoient que ils estoient et avoient esteit par lonc tous en uzage, en possession et en saizine de aler chascun an le jour de mai esbois de la dite église de Saint Bertaut de Chaumont apportenaus as devant dis

religieux ... et de couper arbres et rainssiaus foillus es devant dis bois en ombre et en couleur de mai et pour mai, et de l'apporter a la devant dite ville de Chaumont et en leurs maisons si cum il leur plaizoit», les seconds protestaient des dégâts occasionnés dans leurs forêts et contestaient fermement qu'un droit d'usage leur octroyait ces coupes de maïs. Devant deux notaires royaux, les habitants de Chaumont-Porcien capitulèrent, pour maintenir la paix et l'accord, pour le profit et le droit des religieux et de leur église, pour le salut de leurs âmes «bourgeois et personnes de la devant dite quemunauté de Chaumont i reconcièrent et renoncet teut a plain et entièrement, dévotement, et benignement pour tous jours (aux) maïs». Cette renonciation, les bourgeois de Chaumont l'accomplissaient pour eux maïs aussi pour leurs descendants, le texte d'accord prévoyait pour ceux qui transgresseraient ce contrat et seraient surpris par «les sergans» des amendes à payer.

L'autre texte est dû à Françoise de Bourbon, pendant sa régence lorsque son fils Guillaume Robert de la Mark était encore mineur.

Villes et villages cités pour la tradition des arbres de Mai



De par Madame, mère et garde de Monseigneur, madicte dame, considérant que à l'occasion des debauches qui se font en chascune année, le premier jour de may, par plusieurs jeunes gens, tant de ses domesticques que subgetz, qui on acoustumé aller quérir des maiz et arbres, pour planter aux portes d'aucunes personnes, tabourin sonnans, avec une escouperie d'harquebuzades, dont le plus souvent aucuns d'entre eulz sont blessez, et s'en ensuit par après plusieurs querelles, noises et débats, et avec ce une infinité d'ivrongneries, desbordemens, désordres et batteries avec blasphèmes du nom de Dieu, et désirant pourveoir à ce que à l'advenir telles choses puissent cesser, fait très expresse inhibitions et deffences à tous sedicts subgetz, tant domesticques que aultres de ceste ville et villaiges qui en dépendent, de quelque qualité et condition qu'ilz soient, de planter maiz ne s'amuser à telz jeux, soit ledict premier de may ou aultres jours, ny pour ceste occasion faire sonner le tabourin, sur peyne de cent solz tournois d'amende, contre chascun des contrevenans, et affin que aucuns n'en puissent prétendre cause d'ignorance, veult la présente ordonnance estre kue, publiée et enregistrée ès lieux et endroitz accoustumez, tant en sa maison et ville que èsdicts villaiges, soit à jour ordinaire ou extraordinaire. Fait le XXVII^e jour d'avril 1580 : Françoise de Bourbon.

Malgré l'hostilité des autorités laïques ou religieuses, propriétaires des forêts et soucieuses d'ordre, on continua à planter des maïs et la coutume était encore fort suivie au XIX^e siècle et au début du XX^e. Avant de la décrire, relevons une tradition différente à Givet où la veille ou dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai on procédait «au nettoyage des puits et des fontaines par les jeunes

filles du village et leur décoration, avec l'aide des garçons, au moyen de branches feuillues, de bouquets couronnés et guirlandes de fleurs et de rubans».

Le questionnaire du comité du folklore champenois fait ressortir plusieurs emplacements des arbres et branches **devant les portes, les fenêtres, les maisons**, il s'agissait surtout d'arbres assez grands qui dépassaient la maison, **sur le toit, dans la cheminée, dans la gouttière** pour les arbres, bouquets ou branchages.

Une variante décrite par Meyrac se déroulait le jour du 1^{er} mai «dans le pays de Blanzly, Avie, Gomont, et Germainmont, les garçons entraient dans les maisons où se trouvaient leurs belles et ornaient les cheminées ou l'une des cheminées de branches vertes».

Mais cette variante est vraiment minoritaire et ne répond pas à la signification de ces mais : la jeunesse masculine s'en sert le plus souvent pour honorer, courtiser les jeunes filles mais aussi pour s'en moquer parfois cruellement (nous retrouvons là l'analyse de N. Belmont signalée dans l'article sur les feux). Les arbres, bouquets, branchages sont apportés la nuit et c'est certainement avec un brin d'anxiété que les jeunes filles ouvraient leurs volets espérant un hommage ou redoutant une insulte. Car les essences ont un langage qui varie selon les villages et qui a certainement pour origine la rime ...

Si la branche était favorable elle restait accrochée, sinon elle disparaissait vite au petit matin.

ESSENCES	SIGNIFICATION
AUBEPINE	- Amour fine (Saulces-Monclin) - Je t'estime (Marlemont) - Bonne conduite (Rumigny)
BOULE (BOULEAU)	- Amour qui roule (Machault) - Je te roule.
CERISE	- Je vous méprise (Château-Porcien)
CHARME	- Je te charme (Hannogne-St-Rémi) - Ma belle, tu me charmes (Autrecourt) - Tu me charmes (Attigny) - Mademoiselle me charme (Château-Porcien)
CHÊNE	- Je t'aime (Autrecourt - Attigny) - Mademoiselle, je vous aime (Château-Porcien)
ÉPINE	- Je t'estime (Hannogne-St-Rémi) - Pour G. Railliet, elle marque le plus souvent le mépris, le dédain.
FRÊNE	- Je t'aime (Marlemont - Autrecourt).
GIROFLÉE	- Je te hais, (Machault) - Marie, je t'aurai (Vandy) - Je t'aurai (Saulces-Monclin)
HOUX	- Je te hais (Hannogne-St-Rémi) - Signifie parfois mauvais caractère. - Désigne également les jeunes filles qui quittent le village ou ont connu la malchance (mariage rompu). - Marque aussi, comme les fleurs champêtres, les demoiselles qui fréquentent des jeunes gens étrangers au pays. - Houx et feuillages persistants = amour constant (Attigny).
LILAS	- Beauté - G. Railliet dit qu'il était aussi appelé muguet et dans ce cas correspondait à amour secret.
MUGUET	- Amour secret (Saulces-Monclin). Jean-Paul Vaillant qui rapporte cette formule ne fait pas allusion au lilas.
NOISETIER	- Vieille fille.
PEUPLIER	- Je te renie.
SAPIN	- Amour sans fin (Saulces-Monclin) mais surtout (la rime est facile) : - Putain (Saulces-Monclin) (Rumigny - Attigny - Vandy) - Tu es une putain (Machault) - A Château-Porcien, une branche de sapin, un nid de pie, des œufs dénonçaient la fille mère.
SAULE (sault)	- Je te vaux (Autrecourt) - Mademoiselle, je vous vaux (Château-Porcien) - Désignait les orgueilleux (-ses) (Hannogne)
SUREAU	- «bas creux» (paresse)
DIVERS	- Un saule sans écorce marquait la fille déshonorée (Autrecourt) A Le Thour, les «mauvaises» reçoivent un bâton, à Marlemont, La Ferrée, Bay, Liart, Aouste, la «vertu douteuse» était dénoncée par des branchages garnis de loques et de chiffons.

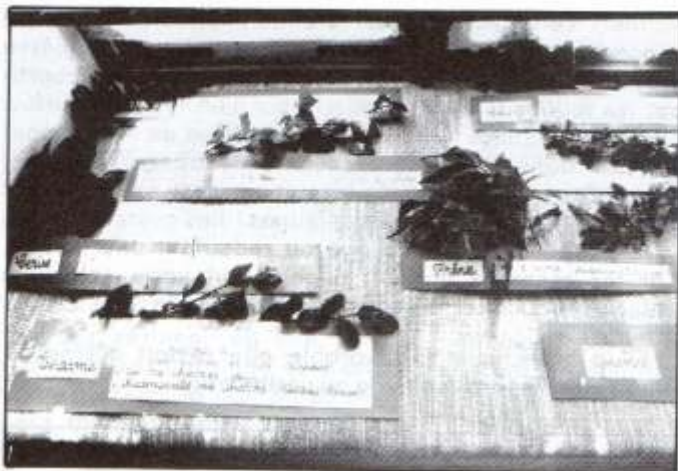


Photo Pascal Chagot.

La lecture du tableau nous indique qu'il s'agit d'une tradition de petits villages, l'enquête du Comité du Folklore Champenois parue en 1956 (mais l'enquête avait été réalisée juste avant la Seconde Guerre Mondiale) cite également Bertoncourt, Renneville, St Quentin-le-Petit, St Clément-à-Arnes, St Etienne-à-Arnes, Mars-sous-Bourcq, Bourcq, Blaise, Carignan, Villers-devant-le-Thour, Rethel, Maubert-Fontaine, Vouziers, Monthermé, La Romagne, Rocroi, Rocquigny. Toutes ces localités citées dans le tableau et ci-dessus sont petites à l'exception de Vouziers, Rethel, Rocroi, Monthermé et se situent sauf pour les deux dernières citées dans le sud et l'ouest des Ardennes, régions agricoles.

Les «maies plantées» très florissantes fin XIXème siècle disparurent peu à peu, disparition certainement liée à l'exode rural, une dizaine de villages maintenait la tradition en 1930 ; la seconde guerre mit le coup d'arrêt fatal, à

Belleville/Bar par exemple. G. Railliet signale au début des années soixante : Machault, Vaux-les-Mouron, St Menges, Château-Porcien. La revue «Horizons d'Argonne» (année 76, n°32-36) a traité du 1^{er} mai à Chatel-Chéhéry : «Treize «maies» de cinq à six mètres sont choisis dans le bois communal avec la permission des autorités. On n'utilise que des charmes. A la nuit, le groupe de jeunesse les a déposés sur la place du village pour ceux qui doivent être attribués dans le village même et dans un fossé un peu à l'extérieur pour les maisons excentrées. Il n'y a que le village groupé qui soit concerné, les fermes extérieures étant laissées de côté. Les arbres ne sont ni ébranchés, ni décorés, ils sont présentés tels quels.

On fait en même temps la razzia.

Le mai est déposé devant la maison d'une jeune fille, on appuie le baliveau contre la façade avec beaucoup de précautions. En aucun cas il n'est planté, cloué, accroché ou attaché. Les jeunes filles de 14-15 ans à leur mariage ne sont pas seules à avoir des maies. Monsieur le Maire a le plus beau et le café du village est aussi honoré de la pose d'un arbre. Il n'y a pas de mai collectif planté sur la place du village».

Chatel-Chéhéry est (était) très certainement le dernier village à maintenir la tradition ; dans d'autres villages la jeunesse pratiquait (pratique) encore le charivari (la razzia) qui consiste à ramener sur la place du village engins agricoles, outils, bancs de jardin, ustensiles divers, persiennes et volets ... que l'on prend chez les habitants».

Cet exemple est certainement le dernier de notre département ; les nuits du 30 avril au 1^{er} mai ne sont plus animées par les allées et venues des jeunes garçons déposant «leurs messages de feuilles» attendus avec un peu d'appréhension par les jeunes filles.

Jacques LAMBERT

idc immobilier

Agence Immobilière
Transactions Immobilières

CHARLEVILLE - 34, rue du Petit-Bois Tél. : 56.17.33
SEDAN - 7, place Turenne Tél. : 29.39.61

AU TRAVAILLEUR

27, rue du Moulin - CHARLEVILLE - Tél. 33.03.13

Vêtements de pluie, chasse et pêche
Vêtements de travail, bottes, chaussures
Du kaki, des rangers et un grand choix de jeans

AUX STOCKS

19, rue Pierre Curie - RETHEL - Tél. 39.03.67

Relieur = Doreur
Bouquiniste

Jean-Michel REINERT

Av. Charles-De-Gaulle
Section de Condé
08400 VOUZIERES
Tél. : (24) 71.77.15

Magasin et Atelier
19, rue Avetant
08400 VOUZIERES
Tél. : (24) 71.62.04

VANNERIE du VOUZINOIS

Vannerie d'Osier Blanc

Maryse
LONGIS



6, rue Taine
VOUZIERES
(Ardennes)

Tél. : (24) 30.77.25 Atelier près de l'Église